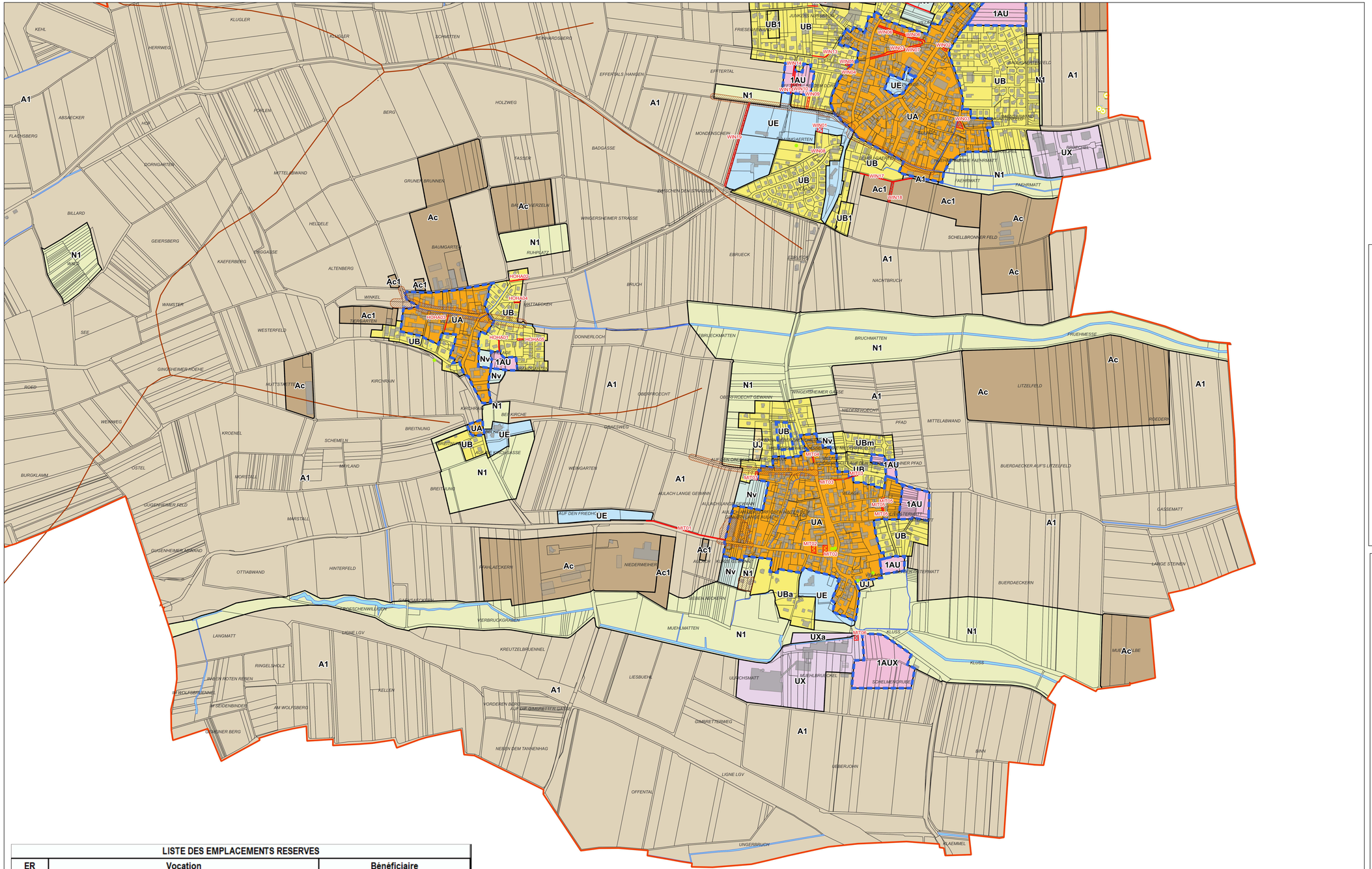

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES		
ER	**Vocation**	**Bénéficiaire**
MIT01	Création de chemin piéton (2.5 m)	Commune de Wingersheim les 4 bans
MIT02	Extension de la mairie et création d'aire de stationnement	Commune de Wingersheim les 4 bans
MIT03	Elargissement de voie (rue des Fleurs)	Commune de Wingersheim les 4 bans
MIT04	Elargissement de voie (rue Principale)	Commune de Wingersheim les 4 bans
MIT05	Elargissement de voie (rue des Vergers)	Commune de Wingersheim les 4 bans
MIT06	Aménagement de carrefour	Commune de Wingersheim les 4 bans
MIT07	Création de voirie	Commune de Wingersheim les 4 bans

- bâtiment en zone naturelle ou agricole susceptible de changer de destination
- arbre remarquable à protéger pour des motifs d'ordre culturel,historique, architectural ou écologique au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme
- ligne de crête
- risque de coulée d'eau boueuse
- emplacement réservé
- secteur comportant des Orientations d'Aménagement et de Programmation

PLUi - Plan Local d'Urbanisme intercommunal -

Communauté de communes **DU PAYS DE LA ZORN**

Commune de **WINGERSHEIM LES 4 BANS (MITTELHAUSEN)**

REGLEMENT GRAPHIQUE

Elaboration le 19/12/2019
Modification n°1 le 07/07/2022

1/5000

MODIFICATION N°2
APPROBATION

Vu pour être annexé à la délibération du conseil communautaire en date du 16/07/2026,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LA ZORN HOCHFELDEN 67270

A Hochfelden,

Le Président
Alain HIPP

ATIP
Agence Territoriale d'Ingénierie Publique
TERRITOIRE OUEST 1 RTE DE MAENNOLSHEIM 67707 SAVERNE

0 50 100 m